

LA SOMME ANALOGIQUE (Suite.)

Erratum

Quelques erreurs typographiques s'étant glissées dans les derniers numéros, nous prions les lecteurs de lire :

Page 139, 3^e avant-dernière ligne — au lieu de *monde*, moule.

id 164, 31^e ligne : au lieu de *ostène*, astérie

id. 167, au lieu de corollaire 1, corollaire 2.

id. id., au lieu de corollaire 2, corollaire 1.

**Exemples de Groupes et d'Ensembles divisibles
en 6 phases matrices**

Symétriques analogues du mineur au majeur.

L'axe théorique de symétrie en projection serait le diamètre d'un ovale coupant par le milieu et à angles droits celui qui passe par les deux foyers, autrement dit le plus petit diamètre de cet ovale.

Mais pour éviter la reproduction continuelle de cette figure, j'ai eu recours à une disposition de convention qui permet de rétablir immédiatement au besoin l'ovale, son axe de symétrie et les six divisions de sa circonférence.

L'axe de symétrie est figuré par le filet double qui sépare le côté générant du côté gestant.

L'apogée et le périégée (1) pour l'ovale sont les deux points extrêmes du diamètre qui passe par les foyers ; sur la figure écrite ou tableau, ce sont les deux sommets des plus grandes accolades ; j'y ai mis une étoile pour les distinguer.

(1) Ces termes sont impropres ; mais je préfère m'en servir que de forger des mots nouveaux qui rebuteraient le lecteur.

ENSEMBLE JOURNÉE.

STATE GÉNÉRANT.			STATE GESTANT.		
Le Jour.			La Nuit.		
*					
Phase C	Phase B	Phase A	Phase A	Phase B	Phase C
Coucher du soleil ou soir.	Midi.	Lever du soleil ou matin.	Crépuscule du matin.	Minuit.	Crépuscule du soir.

REMARQUE. — La nuit et le jour ont une faune et une flore spéciales.

ENSEMBLE ANNÉE

ou

GROUPE DES SOUS-ENSEMBLES JOURNÉES.

STATE GÉNÉRANT.			STATE GESTANT		
Chaleur.			Frimas.		
*					
Journées ou temps compris du 21 Juillet au 21 Septemb ^{re}	Journées ou temps compris du 21 Mai au 21 Juillet (Solstice d'été).	Journées ou temps compris du 21 Mars au 21 Mai.	Journées ou temps compris du 21 Janvier au 21 Mars.	Journées ou temps compris du 21 Novembre au 21 Janvier. (Solstice d'hiver).	Journées ou temps compris du 21 Septembre au 21 Novembre.

ENSEMBLE PLANÈTES-ÉTOILES

EXEMPLE — SYSTÈME SOLAIRE.

STATE GÉNÉRANT.						STATE GESTANT.					
Le Soleil.						Les Planètes.					
* -----						* -----					
Le Globe		L'Ecran		La Photosphère.		La 1 ^{re} Zone (Planètes moyennes)		La 2 ^e Zone (Planètes télescopiques).		La 3 ^e Zone (Grandes planètes).	
Sous-ensem.		Sous-ensem		Sous-ensem.		Sous-ensem.		S.-ensemble		Sous-ensem.	
State génér. Pôle majeur.	State gest. Pôle mineur.	State génér. ?	State gest. ?	State génér. ?	State gest. ?	State génér. Vulcain. Mercure. Vénus. La Terre.	State gest. Côté des satellites quand il n'y a pas avortement.	State génér. ?	State gest. ?	State génér. Jupiter. Saturne. Uranus. Neptune.	State gest. Satellites.

REMARQUE. — Il ne faut pas oublier que les sous-ensembles sont en nombre indéterminé (voir corollaire 2 de la II^e Proposition).

Chaque sous-ensemble planétaire, au moment de sa formation, était pour ainsi dire un petit système solaire. Il se divisait ainsi :

EXEMPLE D'UN SOUS-ENSEMBLE PLANÉTAIRE

STATE GÉNÉRANT			STATE GESTANT		
La Planète			Les Anneaux satellitaires de matière cosmique.		
* -----			* -----		
Atmosphère incandescente des gaz combustibles.	Vapeurs plus lourdes intermédiaires.	Globe en ignition.	1 ^{er} anneau	2 ^e anneau.	3 ^e anneau

REMARQUE. — On comprendra par l'étude du corollaire 1 : comment les phases matrices satellitaires ont pu d'une part avoir un nombre indéterminé de phases intermédiaires, ce qui a donné naissance à plus de trois satellites dans beaucoup de cas ;

Comment d'autre part ces phases ou anneaux ont pu, par des causes contingentes, se réunir en un seul anneau pour ne former plus tard qu'un satellite ;

Comment enfin il a pu y avoir résorption du triple anneau par la planète et avortement de satellites.

ENSEMBLE RAYONNEMENT

STATE GÉNÉRANT			STATE GESTANT		
Lumière			Rayons de la Chaleur		
Phase C	Phase B	Phase A	Phase A	Phase B	Phase C
Rouge carmin	Jaune.	Bleu.	Rayons thermanisés correspondant au bleu.	Rayons thermanisés intermédiaires	Rayons thermanisés correspondant au rouge.

REMARQUE. — Les trois phases matrices Rouge-Jaune-Bleu forment par leurs vibrations successives la lumière blanche. Elles déterminent également par leurs mélanges des phases intermédiaires dont le nombre est impossible à fixer. Par exemple le Rouge carmin et le Jaune donnent naissance à un ton composé, l'orangé ; mais entre l'orangé et le rouge carmin de même qu'entre l'orangé et le jaune il y a une quantité de nuances intermédiaires qui se fondent et sont toutes composées du rouge et du jaune. Seuls le rouge, le jaune et le bleu sont indivisibles.

Quant à l'Indigo, c'est une phase sous-intermédiaire (tout comme l'orangé vif ou le vert bleuâtre) citée par les premiers physiciens qui voulaient trouver dans le prisme 7 couleurs, parce qu'il y a 7 notes à notre octave moderne (1).

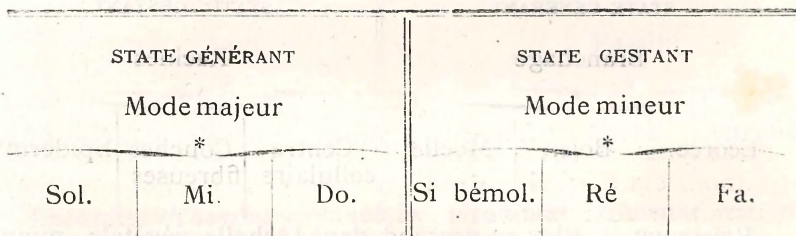
Le state gestant, la chaleur rayonnante, est moins connu, parce qu'il n'affecte pas un sens aussi délicat que la vue. L'on a eu recours à des artifices très-ingénieux pour étudier cet état invisible du rayonnement ; on peut dire que la chaleur rayonnante est de la lumière invisible. La chaleur se réfléchit comme la

(1) Encore faut-il faire abstraction des dièses.

lumière en faisant un angle de réflexion égal à l'angle d'incidence ; elle est également réfrangible ; la vitesse de la chaleur paraît être analogue aussi à celle de la lumière. Le thermo-multiplicateur de M. Melloni a permis de constater que la lumière et la chaleur sont indépendantes l'une de l'autre. « Tout semble » indiquer, dit Pouillet, qu'il n'y a réellement aucune lumière » chaude, ni aucune chaleur lumineuse, car en combinant convenablement des substances thermanisantes, comme par exemple » le verre vert et l'alun, on arrive à absorber presque toute la » chaleur sans presque atténuer l'éclat de la lumière, comme » on parvient en sens contraire, avec des verres noirs ou du » cristal de roche enfumé, à absorber presque toute la lumière » du soleil, en laissant passer une proportion considérable de » sa chaleur ».

ENSEMBLE DU SON (DANS L'OCTAVE)

OU DE L'ACCORD PARFAIT DOUBLE.



REMARQUE. — Il existe également pour cet Ensemble des phases intermédiaires innombrables ; d'ailleurs il y a plus d'un point de ressemblance entre le son et la lumière-chaleur. D'autre part, il n'est pas douteux pour moi que les odeurs étant également l'effet produit sur notre odorat par un autre ordre de vibrations moléculaires, il n'est point douteux, dis-je, que l'ensemble qu'elles forment a ses deux states et ses six phases matrices. Mais les physiiciens ayant gardé jusqu'à présent le silence à ce sujet, il m'est difficile de rien donner de précis à cet égard ; des expériences sérieuses permettront un jour, sans doute, d'établir une classification naturelle des odeurs radicales ; on reconnaîtra que toutes les autres ne sont que des mélanges de celles-ci ; les agréables formant des accords, les désagréables des dissonances.

ENSEMBLE VIE HUMAINE
(VIE ORGANIQUE).

STATE GÉNÉRANT			STATE GESTANT		
Vie descendante			Vie ascendante		
*			*		
Age de la perte des dents à la mort (Décrépitude).	Age du temps critique à la pert ^e des dents (Vieillesse normale, époque du plus haut développement des facultés intellectuelles).	Age de la puberté à l'âge critique. (Maturité)	Age de la 2 ^e dentition à la puberté. (Adolescence).	Age de la 1 ^{re} à la 2 ^e dentition. (Jeunesse)	Age d'allaitement. (Bas-âge).

REMARQUE. — Plus on descend dans l'échelle animale, moins ces phases sont accentuées, remarque que j'ai déjà faite dans d'autres cas.

ENSEMBLE D'UN VÉGÉTAL.

STATE GÉNÉRANT			STATE GESTANT		
Branchage			Racines		
*			*		
Ecorce.	Bois.	Moëlle.	Centre cellulaire.	Couches fibreuses	Epiderm ^e .

REMARQUE. — Plus on descend dans l'échelle végétale, moins ces phases sont accentuées.

ENSEMBLE DE L'ÊTRE PHYSIOLOGIQUE.

STATE GÉNÉRANT (côté gauche)			STATE GESTANT (côté droit)		
*			*		
Demi-crâne et demi-vertèbres cervicales	Demi-thorax et demi-vertèbres lombaire ^s .	Demi-bassin et demi-vertèbres caudales.	Demi-bassin et demi-vertèbres caudales.	Demi-thorax et demi-vertèbres lombaire ^s .	Demi-crâne et demi-vertèbres cervicale ^s .

POUR LES ANIMAUX INFÉRIEURS.

Demi-tête.	Demi-tronc.	Demi-abdomen.	Demi-abdomen.	Demi-tronc	Demi-tête.
------------	-------------	---------------	---------------	------------	------------

ENSEMBLE DE L'ÊTRE SENSITIF.

STATE GÉNÉRANT			STATE GESTANT		
Sens des vibrations les plus rapides			Sens des vibrations les moins rapides		
*			*		
Sentiment du moi — Conscience ou tact intérieur.	La vue.	L'ouïe.	Le goût	L'odorat	Le toucher.

REMARQUE. — La conscience ou tact intérieur n'est point la résultante des cinq autres sens, puisqu'un homme peut être aveugle et sourd, ne rien goûter, ne rien toucher, manquer d'odorat, et cependant avoir conscience qu'il existe.

ENSEMBLE DE LA PHRASE PRIMITIVE NATURELLE

STATE GÉNÉRANT			STATE GESTANT		
Actif			Passif		
*			*		
Attribut.	Verbe	Sujet.	Sujet.	Verbe.	Attribut.
Exemples : <i>L'homme perfectionne la création.</i> <i>L'homme se perfectionne (perfectionne lui).</i>			Exemple : <i>L'homme est créé (est celui créé).</i>		

REMARQUE. — Les verbes neutres sont une forme conventionnelle des verbes actifs. Ainsi *la pierre tombe* veut dire *la pierre fait acte de tomber* ou *chute*. La preuve, c'est qu'un verbe actif peut jouer le rôle neutre. Ex. *L'homme aime*, qui signifie *l'homme — fait — acte d'aimer*

(A Suivre).

A. LECOMPTE.

LE PROGRÈS DANS L'IMMORTALITÉ

(Suite)

II

Mais, dira-t-on, si d'autres vies ont précédé la naissance, pourquoi en avons-nous perdu le souvenir, et comment pourrions-nous expier avec fruit des fautes oubliées ?

Le souvenir ! ne serait-ce pas un effrayant boulet attaché à nos pieds. Sortant à peine des âges de fureur, échappés d'hier à la bestialité farouche, que doit être ce passé de chacun de nous ? A travers les étapes franchies que de larmes n'avons-nous pas fait couler, que de sang n'avons-nous pas versé ! Nous avons connu la haine et pratiqué l'injustice. Quel fardeau moral que cette longue perspective de fautes, de crimes pour un pauvre esprit déjà débile et chancelant Et puis le souvenir de notre propre passé ne serait-il pas lié d'une manière intime au souvenir du passé des autres. Quelle situation pour le coupable, pour l'infâme marqué au fer rouge pour l'éternité ! Et les haines, les erreurs se perpétueraient par la même raison, creusant des divisions profondes et ineffaçables au sein de cette humanité déjà si déchirée. Oui, Dieu a bien fait d'effacer de nos faibles cerveaux le souvenir d'un passé redoutable. Après avoir bu les eaux du Léthé nous renaissions à une vie nouvelle. Une éducation différente, une civilisation plus large fait évanouir les fantômes qui hantèrent autrefois notre esprit. Allégés de ce bagage encombrant nous avançons d'un pas plus rapide dans les voies qui nous sont ouvertes.

Cependant ce passé n'est pas tellement éteint que nous ne puissions en entrevoir quelques vestiges. Si, nous dégagant des influences extérieures, nous descendons au fond de notre être, si nous analysons avec soin nos goûts, nos tendances, nos aspirations, nous découvrirons des choses que rien dans notre existence actuelle et dans l'éducation reçue ne peut expliquer. Partant de là nous arriverons à reconstituer ce passé, sinon dans ses détails, au moins dans ses grandes lignes. Quant aux fautes entraînant dans cette vie une expiation voulue, quoique effacées momentanément à nos yeux, leur cause première n'en subsiste pas moins toujours visible, c'est-à-dire nos passions, notre caractère fougueux que l'expiation a pour but de courber et d'assouplir.

Ainsi donc si nous laissons sous les péristyles de la vie les plus dangereux souvenirs, nous apportons du moins avec nous le fruit et les conséquences des travaux naguère accomplis : une conscience, un jugement, un caractère tels que nous les avons façonnés nous-mêmes. Ce que l'on nomme l'innéité n'est pas autre chose que l'héritage intellectuel et moral que nous lèguent les vies évanouies.

Et chaque fois que s'ouvrent pour nous les portes de la mort, lorsque affranchie du joug matériel notre âme s'échappe de sa prison de chair pour entrer à nouveau dans l'empire des esprits, alors le passé reparaît tout entier devant elle. L'une après l'autre, sur la route suivie elle revoit ses existences, les chutes, les haltes, les marches rapides. Elle se juge elle-même en mesurant le chemin parcouru. Dans le spectacle de ses succès ou de ses hontes étalés devant elle, elle trouve son châtement ou sa récompense.

Le but de la vie étant le perfectionnement intellectuel et moral de l'homme, quelle condition, quel milieu nous conviennent le mieux pour réaliser ce but ? On répondra que l'homme peut travailler à son perfectionnement dans toutes les conditions, dans tous les milieux sociaux. Oui, sans doute, mais il y travaillera plus fructueusement dans des conditions déterminées.

La richesse procure à l'homme de puissants moyens d'étude ; elle lui permet de donner à son esprit une culture plus développée et plus parfaite ; elle met entre ses mains des facilités plus grandes de soulager ses frères malheureux, de participer en vue de l'amélioration de leur sort à des fondations utiles. Mais ils sont rares ceux qui considèrent la richesse comme un dépôt de Dieu, ceux qui, prélevant sur leurs ressources ce qui est strictement nécessaire à leurs besoins, consacrent le surplus au soulagement de la misère, à l'instruction et à l'amélioration de leurs semblables. Ils sont rares les riches qui conforment leurs actes à ce précepte de souveraine justice qui veut que jusqu'au jour où tous les hommes n'auront pas ici-bas le nécessaire nul n'ait droit au superflu. La richesse dessèche trop souvent le cœur de l'homme, elle élève une barrière entre les puissants et les humbles ; elle fait vivre dans une sphère où n'accèdent pas les déshérités de ce monde et où par conséquent les besoins, les maux de ceux-ci sont ignorés, méconnus.

La possession des biens matériels n'apporte trop souvent avec elle qu'amertume et regrets. Loin de donner à notre esprit le calme et la paix, ils créent en lui un vide immense ; ils éteignent cette flamme intérieure, cet amour du progrès et des améliorations sociales qui réchauffe toute âme généreuse ; ils l'emplissent d'inquiétude, y soufflent l'égoïsme, l'envie, l'orgueil, toutes ces furies qui font de notre être comme un vaisseau battu des tempêtes, privé de boussole et voguant au hasard sous un ciel sans rayons.

La misère a aussi ses effroyables dangers : la dégradation des caractères, le désespoir, le suicide. Mais tandis que la richesse nous rend indifférents et égoïstes, la pauvreté, en nous rapprochant des humbles nous fait compâtrer à leurs douleurs. Il faut avoir souffert soi-même pour apprécier les souffrances d'autrui. Alors que les puissants, au sein des honneurs, se jaloussent entr'eux et cherchent à rivaliser d'éclat, les petits, rapprochés par le besoin, vivent parfois dans une touchante confraternité.

Voyez les oiseaux de nos climats pendant les mois d'hiver, quand le ciel est sombre, quand la terre est couverte d'un blanc manteau de neige, serrés les uns contre les autres au bord d'un toit, ils se réchauffent mutuellement en silence. La nécessité les unit. Mais viennent les beaux jours, le soleil resplendissant, la provende abondante, ils piaillent à qui mieux mieux, se poursuivent, se battent, se déchirent. Ainsi

est l'homme. Doux, affectueux pour ses semblables dans les jours de tristesse, la possession des biens matériels lui donne le vertige, le rend vaniteux et dur.

Une condition modeste convient donc mieux à l'esprit désireux de progresser, d'acquérir les vertus nécessaires à son ascension morale. Loin du tourbillon des plaisirs menteurs, il jugera mieux la vie. Il ne demandera à la matière que ce qui est nécessaire à la conservation de ses organes. Il évitera de tomber dans ces habitudes pernicieuses, de devenir la proie des innombrables besoins factices qui sont le fléau de l'humanité. Il sera sobre et laborieux, se contentant de peu, proscrivant de sa demeure toutes ces choses inutiles : boissons capiteuses, mets succulents, vêtements somptueux et bijoux, choses qui nous enchaînent à la matière et nous rendent esclaves. Il ne laissera de place en lui que pour les plaisirs de l'intelligence et les joies du cœur.

Ainsi fortifié contre les assauts de la matière, le sage sous la pure lumière de la raison verra resplendir ses destinées. Éclairé sur le but de la vie et le pourquoi des choses, il restera ferme et résigné devant la douleur ; il la fera servir à son épuration, à son avancement. Il affrontera l'épreuve avec courage, sachant que l'épreuve est salutaire, qu'elle est le choc qui déchire nos âmes et que par cette déchirure seule s'épanche tout ce qu'il y a en nous de fiel et d'amertume. Et si les hommes se rient de lui, s'il est victime de l'intrigue et de l'injustice il apprendra à supporter patiemment ses maux en reportant ses regards vers vous, ô nos frères aimés, vers Socrate buvant la ciguë, vers Jésus en croix, vers Jeanne au bûcher. Il se consolera dans la pensée que les plus grands, les plus vertueux, les plus dignes ont souffert et sont morts pour l'humanité.

Et quant enfin après une existence bien remplie viendra l'heure solennelle, c'est avec calme, c'est sans regrets qu'il accueillera la mort, la mort que les humains entourent d'un sinistre appareil, la mort, épouvante des puissants et des sensuels et qui, pour le penseur austère n'est que la délivrance, l'heure bénie de la transformation, la porte qui s'ouvre sur l'empire lumineux des esprits.

Ce seuil des régions heureuses il le franchira avec sérénité et à sa conscience qui, dégagée des ombres de la matière, se dressera devant lui comme un juge, représentant de Dieu, lui demandant : Qu'as-tu fait de la vie ? il répondra : j'ai lutté, j'ai souffert, j'ai aimé ! j'ai enseigné le bien, la vérité, la justice ; j'ai donné à mes frères l'exemple de la droiture, de l'humilité, de la douceur ; j'ai soulagé ceux qui souffrent, consolé ceux qui pleurent. Et maintenant, que l'Éternel me juge, me voici entre ses mains !

Homme, mon frère, aie foi en ta destinée car elle est grande. Puisse dans les vastes perspectives qu'elle ouvre à ta pensée l'énergie nécessaire pour affronter les vents et les orages du monde. Marche, vaillant

luteur, gravis la pente qui conduit à ces cimes qu'on appelle vertu, devoir, sacrifice. Ne t'arrête pas en chemin pour cueillir les fleurettes du buisson, pour jouer avec les cailloux dorés. En avant, toujours en avant et plus haut !

Vois-tu dans les cieux splendides, ces astres flamboyants, ces soleils innombrables entraînant dans leurs évolutions prodigieuses de brillants cortèges de planètes. Que de périodes étonnantes, que de siècles accumulés n'a-t-il pas fallu pour les former. Que de siècles ne faudra-t-il pas pour les dissoudre. Eh bien, un jour viendra où tous ces feux seront éteints, où ces mondes gigantesques s'évanouiront pour faire place à des globes nouveaux, à d'autres familles d'astres émergeant des profondeurs. Rien de ce que tu vois aujourd'hui ne sera plus. Le vent des espaces aura à jamais balayé la poussière de ces mondes usés, mais toi tu vivras toujours poursuivant ta marche éternelle au sein d'une création sans cesse renouvelée. Que seront alors pour ton âme épurée, agrandie, les ombres et les soucis du présent. Et ce monde de la terre, et la France, que seront-ils ? Formes passagères d'une société d'âmes immortelles, lieux de passage, accidents éphémères de notre course, ils ne laisseront plus au fond de notre mémoire que de tristes et doux souvenirs. Devant les horizons infinis de l'immortalité, les maux du passé, les épreuves subies seront comme un nuage fugitif au milieu d'un ciel serein.

Mesure donc à leur juste valeur ces choses de la terre. Recherche avant tout les enseignements qu'elles contiennent, enseignements grâce auxquels tu pourras gravir d'un pas ferme les degrés de l'échelle d'or qui conduit aux espaces lumineux, à l'éternelle et véritable patrie des âmes.

LÉON DENIS.

LA CRÉMATION DES CADAVRES

(Suite)

Toutes les difficultés se réduisent par conséquent à trouver le moyen d'incinérer les cadavres par des procédés peu coûteux, moins aptes à disperser dans l'air les miasmes malfaisants que ceux usités par les peuples anciens.

Mais dans un siècle où la chimie avait fait tant et de si grandioses progrès, la solution de ce problème compliqué n'était pas difficile.

En Italie, d'abord, on s'est mis à instituer toutes sortes d'expériences pour atteindre ce but, tout à fait contraire à celui auquel aspiraient Zoroastre et Jérôme Segato.

L'illustre professeur Gorini, après de longues années d'études et recherches est arrivé à découvrir dans une certaine matière qui lui avait servi à reproduire les phénomènes volcaniques, la propriété de détruire et d'incinérer les cadavres humains.

Cette matière fond à haute température, et arrivée à son juste point de chaleur, détruit complètement en vingt minutes le cadavre qui y est immergé, le décomposant dans ses principes inorganiques, pour la plupart volatiles, et dans les principes fixes qui restent dans le liquide et les cendres, qui peuvent être recueillies après, moyennant une boîte métallique épaisse, placée au dessous du cadavre, ou bien en dissolvant dans l'eau la matière qui a servi à l'opération, pour les obtenir *très pures*, déposées au fond du vase. — Les récipients sont de Guise et le four, chauffé au coke, est construit en simples briques, placées sans aucun ciment.

L'œuvre de destruction arrive rapide et silencieusement. Aucun crépitement ne résonne aux oreilles. aucune odeur ne blesse les narines des assistants ; la fumée qui sort de la cheminée s'élève vers le ciel et les gaz se répandent dans l'air pour féconder d'autres êtres et faire partie d'autres substances.

Le professeur Polli, aussi, a proposé, il n'y a pas longtemps, à l'Institut Lombard, un nouveau système de crémation au moyen du gaz illuminant.

Le cadavre, selon le vaillant chimiste, devrait être placé dans un grand calice en métal au fond duquel, au moyen de différents trous, arriverait un courant de gaz d'éclairage opportunément mêlé à l'orifice avec l'air atmosphérique.

Ce gaz enflammé se dilatant sur le cadavre, le dessécherait d'abord rapidement, le carboniserait ensuite et finalement le réduirait en cendres.

De l'orifice du calice, sortirait une masse gazeuse, plus ou moins épaisse, et au fond du même se trouveraient les cendres et les os calcinés.

Ce procédé demande beaucoup de temps, avant que le cadavre puisse être réduit complètement en cendres, et l'auteur fait observer que, pour détruire en entier l'odeur dégoûtante de chair brûlée, exhalée du calice, il suffirait d'une seconde couronne de flammes vers l'orifice du creuset ; il y a de nombreuses raisons pour craindre que l'opération ne réussisse pas à être absolument inodore.

Le Gorini, au contraire, une fois le cadavre plongé dans son liquide incandescent, le fait disparaître des yeux avec une rapidité extraordinaire, sans crépitement, sans odeurs nauséabondes, d'une manière presque fantastique.....

Le Polli ne détermine pas même approximativement la dépense nécessaire pour la crémation d'un cadavre au moyen du gaz illuminant. Il affirme avoir employé plusieurs heures pour la crémation d'un chien du poids d'environ dix kilog. ; il serait donc à supposer qu'au point de vue économique, son procédé ne fût pratiquement utilisable.

Le système Gorini, pour la crémation d'un seul cadavre, est plus

onéreux, il est vrai, à cause de la quantité de combustible nécessaire avant de porter à l'état de fusion la matière destinée à être incinérée; mais une fois ce résultat obtenu, la matière déjà en fusion peut servir à brûler plusieurs cadavres, de manière que la dépense diminuerait sensiblement avec l'augmentation du nombre de ces derniers.

D'un devis, rédigé très-exactement, l'auteur des *Volcans expérimentaux* croit pouvoir préciser que 60 ou 70 francs suffiraient pour la crémation d'un seul cadavre; si au contraire on en brûlait dix ou douze en même temps, les frais ne dépasseraient pas 8 francs pour chaque cadavre.

Comme on voit donc, de ce côté, le Gorini a résolu le grand problème de la crémation; le système de la tumulation, pratiqué aujourd'hui, ne conduit pas au-dessous de cette somme, sans compter cependant tous les avantages que la morale, l'hygiène, la civilisation acquerraient si, abandonnant les préjugés vulgaires, les hommes se persuadaient qu'ils sont destinés à disparaître et non à entrer dans l'état de putréfaction, ni en momies grotesquement horribles, chargées d'ornements et de parfums.

L'invention du professeur Gorini efface tous les obstacles qui jusqu'ici se sont opposés à l'incinération des cadavres. On devra, peut-être, étudier la manière la moins dispendieuse, la plus pratique, si la crémation est substituée à la tumulation, jusqu'à ce jour pratiquée, mais cela n'empêcherait pas que chacun fût libre de choisir entre la crémation ou la tumulation des siens.

Nous espérons que la France (qui a ressuscité le projet de la crémation proposé à la Chambre italienne, lequel est rélégué dans les archives en attendant d'être discuté) aura l'honneur de cette initiative, que nous attendons de sa civilisation et de son aspiration au progrès, et que nous invoquons au nom de la civilisation et de l'hygiène publique comme indispensable et nécessaire.

Paris, avant les autres villes, a l'obligation de répondre à l'appel de la science. Quand on aspire sérieusement à une suprématie morale sur les autres grandes villes, il n'est pas permis de rester incertain devant les grandes et bienfaisantes innovations. Pour être éminemment civils, il faut être éminemment artistes, éminemment innovateurs.

Il est donc à souhaiter que la représentation de la grande ville de Paris profitera des expériences exécutées par Gorini, pour demander au gouvernement que la crémation soit admise en France; si les hommes qui se trouvent à la tête de la municipalité ne croyaient pas opportun de se faire eux-mêmes initiateurs de cette œuvre sublime, les savants, les penseurs et tous ceux enfin qui ont tête et cœur pour comprendre que la crémation n'est pas une insulte aux restes de nos chers défunts, ni une offense à la religion des sépulcres, mais bien un moyen salubre de décomposer nos corps morts et de les libérer de

la putréfaction, ils pourraient, à l'exemple des citoyens de Graz (Autriche) introduire eux-mêmes cette réforme et demander aux suprêmes pouvoirs de l'Etat, qu'au moins la crémation soit autorisée pour ceux qui la désirent.

Dévoué au grand principe de la liberté individuelle, nous ne demandons pas que la crémation soit déclarée obligatoire par les lois sanitaires, mais bien FACULTATIVE.

Les municipalités n'auront pas pour ceci à soutenir plus de dépenses que celles qu'elles sont obligées de supporter aujourd'hui pour la manutention des cimetières. Il ne nous faut pas beaucoup d'arpents de terrains pour y placer les amphores qui contiendront les cendres de nos parents. La partie la plus reculée du jardin public, la rue la plus triste et la plus solitaire de la ville pourront remplacer les cimetières, sans que le voisinage ait à en souffrir, sans que la santé publique en soit menacée.

Nos pères avaient l'habitude de semer les rues de sépulcres et pour ceci le culte de la tombe n'était pas moins sacré !

En visitant Pompeï, ce qui moins que toute autre chose blesse le cœur, c'est la longue et spacieuse voie qui est bordée d'urnes. Il semble que la mort soit moins triste sous cet aspect, et moins dur le divorce des corps vivants d'avec ceux des trépassés.

Si quelqu'un, jaloux gardien des cendres de ceux qui lui étaient chers, voulait les enlever aux regards profanes et les sauvegarder des injures du temps, il pourrait les transporter sous son toit. Ces cendres remplaçant les images mythologiques, deviendraient les véritables Pénates de la maison et de la famille.

C^o de NICHICHEVICH.

DU MARIAGE DES PRÊTRES

« Croissez et multipliez, » a dit Dieu lui-même au rapport de Moïse. « L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme et ils seront deux dans une même chair, » dit encore la Genèse. Ces aphorismes bien connus indiquent que le mariage est une loi de nature et que dans les temps anciens, le célibat était regardé comme une condition sociale inférieure. En effet, si l'on parcourt les annales des peuples, on trouve que, chez les Juifs, cet état était marqué du sceau de l'ignominie ; à Rome, les célibataires étaient également méprisés ; toutefois, c'est aux lois sévères qui régissent Lacédémone qu'il faut se reporter pour se faire une idée juste de l'horreur qu'inspirait le célibat et cette aversion était telle que celui qui n'était point marié n'était accessible à aucun emploi public. Le législateur avait compris que le célibataire est souvent un être dangereux pour la société et certainement inutile, puisqu'il ne saurait revivre dans sa postérité légitime.

Il paraît donc étonnant que, sous ce point de vue, nous soyons plus en retard que les Juifs, les Grecs et les Romains, car le clergé et les religieux ne peuvent contracter mariage. Les raisons en sont faciles à donner ; mais avant de les exposer, voyons si, à l'origine, les prêtres étaient forcés à garder la continence.

L'histoire de l'Eglise nous apprend que tous les apôtres, à l'exception peut-être d'un seul, étaient mariés. St Pierre était père de plusieurs enfants ; St Paul disait que l'évêque doit être le mari d'une seule femme. Tertullien, St Grégoire de Tours, St Spiridion, St Hilaire, etc. étaient mariés ; on peut même assurer que le mariage du clergé exista malgré les efforts de certains évêques jusqu'à l'application complète du canon dix du fameux Concile de Trente, ainsi conçu :

« Si quelqu'un prétend que l'état de mariage est préférable à celui de virginité et qu'il n'est pas plus saint et plus heureux de demeurer dans la virginité ou le célibat que de contracter mariage, qu'il soit ANATHÈME ! »

Mais avant la rédaction de cet article qui maudissait le mariage, de grands débats avaient eu lieu. La haute noblesse plaida chaleureusement la cause du clergé et fit ressortir éloquemment les inconvénients du vœu de célibat ; le duc de Bavière déclara que sur cinquante prêtres catholiques, à peine s'en trouvait-il un qui ne fût concubinaire. La querelle s'envenima ; le pape Calixte II, dans le concile de Reims, tenu en 1119, excommunia tous les ecclésiastiques mariés, les priva de leurs bénéfices, défendit d'entendre leur messe, déclara leurs enfants bâtards et crut devoir porter la rigueur contre ces êtres innocents jusqu'à les livrer en proie à l'avarice des seigneurs, en permettant de les réduire en servitude et de les vendre. C'est ainsi qu'à force de menaces, de brefs d'excommunication, le clergé céda, préférant conserver ses places et avoir clandestinement les plaisirs du mariage.

Toutefois, comme les papes sont infaillibles et toujours bons juges, ils peuvent, dans un cas de force majeure, relever un prêtre ou un évêque de ses vœux : c'est ainsi que Pie VII accorda au célèbre Talleyrand, évêque d'Autun, le droit de se marier. Si donc dans certains cas, les papes ne voient pas d'inconvénient à ce qu'un évêque contracte mariage, pourquoi trouvent-ils embarrassant et illogique d'accorder à tous leurs subordonnés la même faculté ? Si les gouvernements étaient intervenus dans cette affaire, s'ils avaient tenu tête à la tiare, celle-ci aurait baissé pavillon. Et la preuve, c'est que chez le petit peuple maronite, « les ecclésiastiques, dit l'abbé Bergier, qui ne sont pas évêques peuvent tous se marier avant leur ordination ; mais si la femme vient à mourir, ils ne peuvent se remarier sans être dégradés. »

Dans l'Eglise grecque, les prêtres ont également la faculté de

contracter mariage ; il en est de même parmi les protestants. Il n'y a donc que dans l'Eglise romaine et dans les pays essentiellement catholiques où le clergé soit célibataire.

Quel mobile puissant peut donc pousser les papes à persister dans une décision aussi déraisonnable, aussi barbare ? Les raisons en sont bien simples, disions-nous plus haut : en effet, ce qu'il faut aux papes, ce ne sont pas des prêtres honnêtes, instruits, sachant résister à l'occasion, c'est un troupeau d'esclaves qu'ils veulent, ce sont des séides prêts à tout entreprendre pour mettre leurs ordres à exécution. Mariés, les prêtres auraient une famille, des intérêts sociaux à sauvegarder ; leur amour paternel leur ferait repousser les enseignements anti-libéraux partis de la cour de Rome ; le pape, à leurs yeux, ne serait plus un être infailible et, à ce point de vue, l'autorité romaine serait amoindrie : voilà pourquoi la papauté veut maintenir à tout prix le célibat des prêtres.

C'est donc moins à ces derniers qu'à leur chef qu'il faut s'en prendre de tous les désordres que produit cette situation contre nature.

Depuis l'époque où le nombre des prêtres célibataires l'emporta sur celui des prêtres mariés, jusqu'à la Révolution de 1789, la dépravation alla de plus en plus grande. Privés de légitimes épouses, les prêtres reçurent chez eux des compagnes, des *sœurs spirituelles*, ce qu'on appela plus tard des *femmes introduites* et qui étaient pour la plupart simplement des concubines. « Dans certains couvents, les religieux et les religieuses couchaient dans le même lit et prétendaient malgré cela conserver leur vœu de chasteté. A peine sortis du lit, les prêtres allaient dire la messe, prenaient l'hostie entre leurs doigts encore tout souillés des impuretés de la nuit et recevaient Dieu dans leur corps d'où venait de brûler une flamme érotique. »

« L'ignorance, la dépravation, dit l'abbé Velly, l'immoralité des mœurs, l'immodestie des habits, la débauche de table et tous les excès que ces vices entraînent, déshonoraient les diverses classes du clergé. »

La corruption gagna même les représentants directs de Jésus-Christ. A Avignon, les papes buvaient l'ivresse et la volupté dans des calices d'or et sur les lèvres de jeunes femmes à demi renversées dans leurs bras. « Clément V, dit St Antonin, ne quitta la ville éternelle pour la France qu'entraîné par l'amour adultère qui l'enchaînait aux pieds de la fière Brunissende, femme de Hélié Talleyrand VII, comte de Périgord. »

Clément VI était entouré de jeunes femmes au premier rang desquelles brillait la belle comtesse de Turenne ; le palais était un vrai harem oriental ; ce pape, étant archevêque, ne garda pas de mesure avec les femmes ; il alla beaucoup plus loin que les jeunes seigneurs et quand il fut pape, il ne sut ni se contenir sur ce point ni se cacher ;

les grandes dames allaient librement dans sa chambre quand il était malade, c'étaient ces dames qui le servaient comme un époux.

Les crimes et les incestes d'Alexandre VI sont trop connus pour que nous les mentionnions ici. Insister davantage sur ce sujet paraîtrait un parti-pris et serait tout à fait désobligeant. Aussi, aimons-nous mieux examiner le célibat des prêtres au point de vue des conséquences qu'il peut avoir soit à l'égard de l'individu lui-même, soit à l'égard de la société.

Le prêtre célibataire est isolé, sans famille ; il doit vivre retiré loin de tout bruit mondain. Ses rapports avec la société ne doivent être que de courte durée et qu'autant que le comporte son ministère. Or, nous demandons si une telle vie pour un prêtre jeune et ardent est tolérable ? Instinctivement, il se sent porté à aimer et il ne le peut ! Il lutte alors et il est malheureux ! Que sort-il de cette lutte ? Un prêtre, ou convaincu de sa mission prêt à obéir à ses chefs, ou un hypocrite, un débauché qui, sentant le néant de tout ce qu'on lui a enseigné au séminaire, se jette sans frein ni retenue dans la voie de la corruption.

Et dans ses débordements, croyez-vous qu'il sera heureux ? Non, car il ne s'appartient pas ; il ne peut avouer qu'il aime une femme et qu'il a des enfants. Son cœur est ulcéré. A quel projet s'arrêter, quelle résolution prendre ? Jeter le froc aux orties ? Soit ; mais arrivé à cette extrémité, il sera marqué du sceau de l'ignominie par ses anciens confrères, et, par une bizarrerie de la loi française, il ne pourra contracter mariage avec celle qu'il aime et qui est déjà mère. Il devra s'expatrier et aller chercher sous des cieux plus cléments un abri pour cacher son nom, sa famille et son bonheur.

Mais, admettons qu'un prêtre observe rigoureusement la continence, il n'en sera pas plus heureux ; il deviendra rêveur, mélancolique ; son intelligence baissera ; ses facultés s'atrophieront et la folie, comme cela a lieu souvent, pourra devenir le résultat de cette lutte insensée contre les lois physiologiques de la nature.

Au contraire, si le prêtre est né avec des instincts pervers, il ne tardera pas à devenir une véritable brute ; il se livrera à des pratiques monstrueuses sur les jeunes enfants auxquels il sera chargé, par les familles imprudentes, d'enseigner la morale chrétienne. Les faits de cette nature sont trop nombreux et trop connus pour que nous ayons besoin de les relater ici et pour plus de simplicité nous renvoyons le lecteur à la *Gazette des Tribunaux*.

Mais ce qui est incroyable et tout à fait absurde, c'est que les frères de la doctrine chrétienne, plus connus sous le nom de FRÈRES IGNORANTINS soient également astreints à garder le vœu de continence. C'est une loi anti-sociale à laquelle il est urgent de porter remède, puisqu'on voit tous les jours des actes révoltants de sodomie

commis par ces professeurs de morale, et il est prouvé que les délits et les crimes ayant lieu dans les écoles congréganistes sont cinq fois plus nombreux que dans les écoles laïques.

Les partisans du célibat des prêtres objectent que ceux-ci étant mariés ne pourraient s'occuper suffisamment des choses spirituelles que comporte leur saint ministère, qu'ils en seraient distraits par les soucis de la vie domestique. Cette objection tombe d'elle-même lorsqu'on songe à la vie oisive que mènent la plupart des prêtres et qu'il en est parmi eux bon nombre qui savent fort bien trouver les loisirs nécessaires pour s'occuper de politique ou d'affaires commerciales.

On dit encore que, mariés, les prêtres violeraient le secret de la confession. Nous répondons qu'il ne le serait pas davantage. En effet, chaque ecclésiastique a chez lui ou dans sa paroisse une ou plusieurs confidentes, et Dieu sait si les prêtres assis autour d'une table bien garnie ne s'égaient pas entre eux des péchés mignons que leur racontent leurs jeunes pénitentes au tribunal de la pénitence.

On objecte enfin que le prêtre est trop pauvre pour avoir une famille, que ses émoluments sont trop faibles. Voilà assurément, le côté le plus mesquin de la question et l'objection la plus fausse, attendu que le prêtre jouit, en France, d'un traitement minimum de 900 fr. ; sans compter son casuel qui s'élève souvent à pareille somme.

Les instituteurs primaires reçoivent également un traitement minimum de 900 fr., sans casuel bien entendu et ils trouvent bien, — difficilement il est vrai, — le moyen de faire honneur à leurs affaires.

Quels obstacles pécuniaires empêcheraient les prêtres d'agir et de vivre ainsi ? Il n'y en a pas assurément.

Après ces diverses considérations, nous sommes donc fondé à soutenir que le célibat des prêtres est une institution absurde et dangereuse pour l'individu et pour la société. Il est donc urgent qu'une réforme ait lieu sur cette question ; beaucoup de prêtres intelligents et honnêtes la sollicitent. En conséquence, il est du devoir de la république française d'intervenir contre les décrets du pape et de permettre à tout prêtre qui en ferait la demande de contracter mariage sans perdre pour cela ni son traitement ni l'estime publique.

MARICOT.

LE TAILLEUR DE PIERRES DE SAINT-POINT

PAR A. DE LAMARTINE

(Suite)

Ils ne s'envolèrent pas à mon approche, comme s'ils eussent par instinct le sentiment d'une confiante sécurité. Les lézards du mur ne s'enfuyaient pas non plus.

Je restai immobile et involontairement attendri à contempler tout cela. Je craignais maintenant d'y porter le trouble en réveillant Claude pour l'interroger. Si j'avais pu me retirer en silence et sans avoir été aperçu, je serais revenu sur mes pas. Mais au moment où je me retournais pour aller attendre à la porte de sa cabane le réveil ou le retour du tailleur de pierres, son chien flaira le mien. Il se dressa sur ses pattes de derrière en regardant de mon côté et, élevant son museau vers le ciel comme font les chiens en détresse ou surpris par un objet inattendu, il jeta un long hurlement d'angoisse et d'effroi pour éveiller son maître. Claude se releva sur son séant, regarda vers moi, me reconnut et fit quelques pas pour m'aborder avec un visible embarras. Je m'avançai moi-même alors avec un visage souriant pour le rassurer, et lui prenant la main : — Je vois ce que c'est, Claude, lui dis-je, vous vous sentez en faute envers moi et vous avez peur que je ne vienne vous reprocher d'avoir déserté mon chantier. Rassurez-vous ; rasseyez-vous où vous étiez là, au milieu de votre famille de chèvres, de moutons et de lézards, d'abeilles et de chiens. Tout cela est de la même famille que nous, n'est-ce pas ? Je les comprends et je les aime comme vous. Puisque le bon Dieu ne s'est pas trouvé trop grand pour les faire, nous ne devons pas nous trouver trop grands pour les fréquenter.

Le chien se tut, la chèvre ne se leva pas de son creux dans l'herbe, les vaches continuèrent à ruminer, la tête dans leurs jambes, les lézards à courir, les abeilles à bourdonner. Nous nous assîmes au soleil l'un vis-à-vis de l'autre, lui sur son monticule, moi sur le chien la tête sur la lumière du ciel, les pieds dans l'herbe et quelque sillon de tombe fermée et oubliée sous ce vert linceul de gazon embaumé des fleurs, et nous eûmes ensemble l'entretien que je désirais avec lui.

VI

— Pourquoi donc avez-vous laissé mon ouvrage, Claude Avez-vous été malade ? ou bien avez-vous cassé vos outils ? ou bien avez-vous trouvé la carrière trop revêche et les dalles trop friables sous le marteau ?

— Non, monsieur, je n'ai pas été malade, je n'ai pas cassé mes outils, la carrière est aisée et la pierre est saine ; pourtant, je n'ai pas osé vous dire pourquoi je me suis en allé malhonnêtement, comme un voleur, sans remercier, sans avertir, sans demander mon compte, parce que je me sentais fautif et que je n'aurais jamais su trouver de bonnes raisons. Mais vous me pardonnerez si je vous ai fait peine ; ce n'était pas ma volonté. Au contraire, je voudrais vous rendre service si j'en étais capable, car on aimait bien votre mère dans la montagne, et on en parle encore dans les veillées.

—Eh bien! c'est au nom de ma mère que je vous demande de me dire pourquoi vous ne voulez pas travailler pour moi. Voyons, prenez courage : les âmes des hommes sont des cloches du même timbre. Elles rendent, en haut ou en bas de la montagne, le même son. Ce qui est juste pour vous sera juste pour moi. Parlez-moi comme vous parleriez à Dieu. Quelle conscience vous êtes-vous faite pour vous retenir ainsi en me laissant dans l'embarras ?

— Eh bien, monsieur, le voici. Je me suis dit : Claude, tu ne veux pas travailler pour de l'argent ; c'est ton secret ; c'est ton idée, personne n'a rien à y voir ; c'est vrai. Tu travailles pour les pauvres quand ils n'ont personne pour faire leur ouvrage. En ce moment il n'y a point de pauvres qui t'appellent pour leur rendre service ; tu travailles pour le monsieur du château ; tu ne prendras de lui que ta nourriture , c'est bien. Et j'ai continué ainsi à travailler gaiement pendant cinq journées ; mes pierres sont au bord de la carrière, vous pouvez les voir.

Mais pourtant je n'étais pas tout à fait tranquille de l'esprit en faisant mon ouvrage ; quelque chose me reprochait à moi-même je ne savais pas bien quoi, quand, le sixième jour, en mangeant mon pain le matin, assis sur une pierre, une idée m'est venue comme un éclair dans les yeux. Je me suis dit : Tu fais de l'ouvrage à bon marché pour cette maison qui est riche : c'est bien pour elle; c'est bien pour toi qui n'as que ton chien à nourrir ; mais il y a dans le pays, dans les villages de l'autre côté de la montagne, des tailleurs de pierres qui ont père, mère, femme et enfants à loger, à chauffer, à habiller, à nourrir et à élever de l'argent de leurs journées. Qui est-ce qui les emploie ? Les riches. Or, si tu travailles sans salaire pour les riches, qui est-ce qui fera travailler les pauvres ouvriers de ton état, fils ou pères de famille ? Et s'ils ne travaillent pas, qui est-ce qui nourrira leurs enfants ? En croyant faire l'aumône ici, tu es donc un voleur du pain et de la vie de tes camarades. Cela m'a frappé comme un éclat de pierre qu'on m'aurait lancé sur la tête, monsieur. J'ai jeté mon morceau de pain, j'ai mis mon pic, ma têtue, ma boucharde dans mon sac et je me suis sauvé à la maison comme si j'avais fait quelque mauvaise action. Avais-je donc tort, monsieur, de penser à mes pauvres camarades mariés. Et n'était-ce pas leur pain que je mangeais ?

—Non, Claude, vous n'aviez pas tort; vous raisonnez droit, vous sentiez juste, et je vous pardonne bien volontiers. Mais dites-moi donc aussi qui est-ce qui a rendu votre raison si éclairée et votre conscience si délicate que vos devoirs de justice et de charité envers le prochain l'emportent toujours ainsi sur votre intérêt

envers vous-même, et que vous pensiez aux autres avant de penser à vous ?

—Je ne sais pas, monsieur ; je pense que c'est le bon Dieu qui m'a fait comme ça.

—Vous avez donc étudié dans votre enfance et appris votre religion chez quelque curé du voisinage, parent de votre famille, ou dans quelque séminaire, d'où ces idées sur Dieu, sur le prochain et sur la perfection chrétienne, vous seront restées au fond de l'âme pour se développer après en pratiques de charité ?

—Non, monsieur, je n'ai jamais étudié, ni chez un curé, ni dans un séminaire. Mon père et ma mère étaient trop pauvres pour cela. D'ailleurs quand j'étais en âge d'apprendre, il n'y avait pas même de curé dans les paroisses, ni de cloches dans les clochers. Je n'ai appris de religion que les trois ou quatre prières que ma mère savait par cœur et qu'elle nous faisait redire après elle quand on éteignait le feu chez nous.

Je ne sais pas même lire et écrire, et je fais mes comptes avec des brins de paille ou de petits cailloux.

—Mais alors comment votre esprit s'est-il formé tout seul ?

—Est-ce qu'on est seul, monsieur, quand on a le bon Dieu toujours présent au dessus de soi, ou devant soi. Je ne me suis jamais senti seul de ma vie.

—Vous avez raison, mais comment vous êtes-vous élevé de vous même et accoutumé à cette présence du bon Dieu qui peuple pour vous le désert et qui vous entretient comme un invisible ami ?

—Je ne sais pas non plus, monsieur ; je pense que c'est une bonté qu'il a eue pour moi, voyant que j'étais destiné à vivre si haut, ici, sans femme ni enfants, sans père ni mère, de venir me visiter plus souvent et de plus près qu'un autre, pour me reconsole et pour m'empêcher de m'ennuyer de la vie.

(A suivre)

LE SEMINARISTE

Que d'ambitions, que de rêves dorés de richesse et de bien-être certaines familles ne nourrissent-elles pas sur cette pensée qui trop souvent n'a rien de religieux au fond : avoir un prêtre dans la maison ! Un prêtre dans une maison pauvre, dans une famille d'humbles artisans ou de cultivateurs peu aisés, c'est le soleil fécondant des sillons arides, c'est l'aisance, presque la fortune remplaçant la pénurie dans le modeste et pauvre atelier. Aussi dans beaucoup de familles est-on possédé de l'idée de « faire un prêtre » ; si l'on parvient à en faire plusieurs, alors la cabane la plus humble, la chaumière la plus misérable se transforment comme par enchantement et l'on dirait, si l'ex-

pression n'était pas un peu trop forte, que le Pactole a coulé dans le lit desséché d'un pauvre ruisseau à peine suffisant à donner une goutte d'eau saumâtre à chacun de ses riverains.

Si cela se continue pendant plusieurs générations, la fortune est faite, une vraie fortune saintement édifiée, qui ira peut-être s'engloutir un jour dans des lieux de perdition, car telle est la marche naturelle et nécessaire des choses de ce monde. Laissons cet avenir pour nous occuper du présent; prenons et suivons pas à pas cet enfant que l'ambition de ses parents, quelquefois aussi leur piété, ce qui pourtant est assez rare, destine à l'état ecclésiastique. Lorsqu'il fait les premiers pas dans la voie qui doit le conduire au sacerdoce, que sait-il des obligations qui plus tard lui incomberont, des devoirs qu'il aura à remplir, de la gravité de sa tâche en un mot? Rien; et il n'en peut rien savoir. C'est un enfant comme les autres enfants; moins précoce, moins instruit qu'eux en général, parce que son éducation a été le plus souvent des plus négligées à cause du milieu dans lequel il se trouve. Très souvent il sert de clerc à quelque curé voisin, et c'est là que commence et se développe en lui, nous ne dirons pas une vocation qu'il est forcément incapable de sentir encore, mais bien le désir d'être bien vêtu, bien logé, bien nourri.

Les prêtres en général sont portés à se recruter des successeurs, et du reste ils y sont poussés par leurs supérieurs qui ne voient pas sans inquiétude le nombre des jeunes lévites diminuer par degrés de manière à faire craindre dans un temps donné une véritable pénurie d'ecclésiastiques. Les enfants sont donc de plus en plus recherchés, et, l'ambition des familles aidant, on peut croire écarté pour un temps du moins, le danger qu'on semble redouter, à moins que certains évènements n'en viennent précipiter la venue.

Revenons à l'enfant. Attiré par le bien être dont il voit qu'on jouit au presbytère, ébloui par les pompeuses cérémonies du culte, fier à l'avance des respects dont il sera un jour environné, s'il parvient à avoir « la messe, » poussé par ses parents qui veulent avoir un prêtre dans la famille, il commence à se dire que tout cela serait bien beau si on pouvait le réaliser. Et pourquoi ne le réaliserait-on pas? Ce curé devant qui tous s'inclinent, qui parle du haut de la chaire un langage magistral, qui donne des ordres même pour la conduite intérieure des ménages, auxquels on obéit, qui est-il? quel est son pays? sa famille? Son pays: mais c'est souvent le pays même dans lequel on se trouve, quelquefois même il exerce son sacerdoce dans la propre paroisse où il est né, quelquefois dans une paroisse voisine.

Ce n'est guère que pour cause d'inconduite ou d'avancement ou par impossibilité qu'on l'éloigne de son pays natal. Sa famille est donc connue et elle n'était pas jadis en meilleure situation que celle de l'enfant qu'on destine à la prêtrise à son tour. D'ailleurs le prêtre n'a-t-il pas presque toujours pour faire son ménage ou sa mère, ou sa sœur

ou une parente quelconque? L'enfant qu'on pousse vers le séminaire se trouve donc dans une situation aussi favorable que celle dans laquelle se sont trouvés la plupart de ses devanciers, et il aspire plus avidement que jamais à suivre la route déjà suivie par eux. Il voit de quel respect est entouré son curé par tous les membres de sa famille; son père et sa mère n'ont garde de le tutoyer; ses aïeux et aïeules, s'il les a encore, ne lui parlent qu'avec le respect que lui-même leur doit et plus encore; ses frères et sœurs s'agenouilleraient volontiers devant lui; ne le font-ils pas à l'église? et, avec ou sans ornements sacerdotaux, n'est-il pas le même homme, l'oïnt du Seigneur à qui son évêque a donné les plus grands pouvoirs qu'on puisse imaginer, le pouvoir de commander à Dieu lui-même?

Ces idées germent en tout ou en partie dans le cerveau de l'enfant, il se sent déjà destiné à devenir tout autre que ne sont ses frères et ses sœurs, tout autre que ses parents et qu'aucun membre de sa famille, au sein de laquelle il sera un être à part. Qu'il entre au séminaire, qu'il endosse la robe fatale qui dans une certaine mesure le sépare, l'isole du monde dans lequel Dieu l'a fait naître, et le voilà *monsieur l'abbé*, un objet d'étonnement quasi respectueux de la part de ses anciens compagnons de jeux, et presque de vénération pour quelques vieilles femmes de l'enfance. Grâce à la robe nouvellement endossée, il est reçu sur le pied de l'égalité par les autorités et les familles bourgeoises de sa commune qui l'invitent à s'asseoir à leur table.

Son curé et les curés des environs ne manquent pas d'en faire autant, et même quelquefois ils l'aident pécuniairement pour la continuation de ses études. Presque partout où il y a une réunion de prêtres suivie du repas traditionnel : services funèbres, conférences, adorations perpétuelles, etc..., figure M. l'abbé. Et le père et la mère de dire à tous ceux qu'ils rencontrent : « M. l'abbé était hier à tel endroit, il sera demain dans telle autre réunion ; la semaine dernière il a eu l'honneur de dîner avec monseigneur à l'occasion de la confirmation, chez M. le curé de » Puis après une pause, afin de laisser bien pénétrer ces agréables nouvelles dans l'esprit des interlocuteurs : « à propos, vous savez, il y a des élections de dimanche en huit, et il paraît que monseigneur s'est expliqué à table très nettement à ce sujet. *Il ne veut pas* qu'on vote pour l'ancien député que nous avons déjà nommé plusieurs fois; et il a raison, a ajouté notre M. l'abbé. Figurez-vous que c'est un homme qui n'a aucune espèce de religion, on raconte de lui des choses que notre M. l'abbé n'a pas voulu nous répéter, mais qu'il nous a laissé deviner. Nous n'en avons jamais entendu parler quoique nous le connaissions bien. Mais, comme dit M. l'abbé, il y a des gens si profondément hypocrites!.... Enfin dans une visite officielle qu'il a faite à monseigneur, il lui a effrontément donné le simple

titre de monsieur! Notre M. l'abbé, comme tous ces messieurs, en a été indigné. Vous voyez bien qu'on ne peut plus nommer un pareil homme qui mettrait la religion bien certainement en danger... »

A peine les jeunes lévites ont-ils endossé la soutane qui les sépare du monde, à peine ont-ils revêtu ce signe distinctif d'un sacerdoce de paix qui devrait les faire les amis de tous, qu'ils se lancent avec toute l'ardeur de leur âge dans l'arène brûlante des luttes politiques. C'est là qu'ils commencent à condamner et à haïr et aussi à vouloir dominer. S'il se trouve dans leur famille ou chez leurs voisins quelqu'un qui se refuse à suivre les conseils de ce jeune homme, trop jeune pour se conduire lui-même, trop ignorant des choses de la vie et de la politique pour pouvoir faire un choix raisonné, il semontrera extrêmement blessé et il concevra une sourde haine contre ceux qui n'auront pas voulu obtempérer à son avis. N'est-ce pas un acte de révolte contre son autorité naissante, qui du reste n'est que le reflet de l'autorité de ceux qui seront un jour ses supérieurs? Ils ne le sont pas encore effectivement tant qu'il lui reste la liberté de renoncer à sa vocation, mais sa résolution d'aller jusqu'au bout prend une trempe nouvelle dans une haine commune avec ceux qui seront un jour ses confrères contre le monde moderne, la liberté des peuples, la révolution en un mot. Depuis quelque temps les luttes pacifiques du scrutin sont peu favorables aux prétentions cléricales et les jeunes lévites ont généralement fort peu à se louer des succès remportés à cet égard. Mais qu'est ceia après tout selon leur opinion et l'opinion de leurs maîtres? C'est le triomphe momentané de l'Esprit du mal qui tôt ou tard sera inévitablement vaincu.

Une méthode, sinon rationnelle et logique, du moins commode et facile pour faire la différence du bien avec le mal, du juste avec l'injuste, du faux avec le vrai, c'est de remonter à l'origine des faits, de rechercher quels en sont les auteurs. Le mal commis par les hauts bonnets du clergé ou par des hommes qui payent de leurs personnes dans ces combats pour la bonne cause, ne saurait plus être un mal. Il change de nature lorsque ce sont des personnes bien pensantes qui le commettent, d'ailleurs n'est-il pas contraire à la charité de supposer seulement que des personnes aussi pieuses puissent préférer le plus léger mensonge ou commettre la moindre faute contre la religion? Entre deux assertions contraires, le séminariste ajoutera foi naturellement à celle qui vient de ses chefs.

Une calomnie ayant cette origine sera pour lui une belle et bonne vérité; elle sera la constatation d'un fait indéniable. Une vérité ayant une autre origine lui sera sujette à caution et si ses chefs la traitent de fausseté, la voilà subitement transformée en mensonge pour le naïf et innocent abbé. Je me trompe, car cette naïveté, cette innocence, ne sont bien souvent qu'à la surface et servent seulement à dissimu-

ler la ruse native du jeune lévite. S'il est intelligent, il voit parfaitement dans le jeu de ses maîtres, qui du reste ne le lui cachent pas outre mesure, et s'il a une conscience droite, il doit juger facilement que parole de prêtre n'est pas toujours parole d'Évangile.

Mais on a le soin de mettre sa conscience à l'aise en lui affirmant qu'il ne doit avoir d'autres idées, d'autres aspirations, d'autres opinions politiques ou autres que celles de ses chefs, de ses maîtres, de ceux qui sont pour lui la personnification de Dieu sur la terre. C'est ainsi qu'on fausse de plus en plus les natures que l'on devrait avant tout songer à redresser; c'est ainsi que le mensonge devient vérité et la vérité mensonge. Si l'intérêt matériel était complètement étranger à ces transformations étranges qui au fond ne transforment rien, on pourrait croire à un manque d'intelligence, à un fanatisme politique et religieux, aveugle comme tous les fanatismes; mais hélas! le fanatisme le plus répandu depuis des siècles de siècles est le fanatisme de l'intérêt personnel.

Pas plus qu'un autre le prêtre n'a su s'y soustraire, et le jeune lévite le suit déjà avec ardeur sur cette route qui conduit à une fortune relative, à un bien être assuré quoique modeste, et à la considération de tous, à cette considération tant enviée de tous ceux qui se trouvent au dessous d'elle et qui n'ont pas assez de clairvoyance pour comprendre comment, à un jour donné, elle pourra paraître vaine et futile. Il voit par quels moyens on arrive à exercer une sorte de prestige sur des populations encore enfouies dans les ténèbres du passé. Les plus intelligents parmi les jeunes lévites ne conservent pas dans le secret de leurs consciences ce fanatisme religieux qui produit tant de maux et tant de ruines; ils sont assez éclairés pour savoir qu'il est des choses passées sans retour et que les colères imprimées de leurs évêques cachent des angoisses et des terreurs profondes.

Ils savent que le temps des martyrs est passé, si ce n'est celui des martyrs de la vérité qui ont toujours à supporter quelques éclaboussures de l'ignorance, du mauvais vouloir et de la sottise. Il y a beaux jours que nos pseudo-chrétiens, que nos catholiques dont la doctrine voit chaque jour restreindre son domaine, ne sont plus les martyrs de personne, si ce n'est de l'orgueil et des aspirations dominatrices. Les jeunes lévites le savent; aussi, en entrant dans cette voie qu'ils pensent, nous le croyons bien, être la voie du salut, ils sont complètement rassurés à ce sujet, et nous aimons à croire que les parents qui les y poussent les retiendraient plutôt sur cette pente fatale, si cette chère progéniture devait payer son salut éternel d'une mort violente et douloureuse sans aucun profit matériel pour la famille. Il y aurait encore beaucoup de choses à dire là-dessus, notamment que plus le séminariste avance en âge, avant même d'avoir fait le premier pas dans les ordres, il connaît parfaitement le fort et le faible de la carrière qu'il entreprend.

Les séminaires ont aussi leurs chroniques, les prêtres des campagnes, les prêtres de la ville ont aussi la leur ; il n'est pas jusqu'à monseigneur qui, à tort ou à raison, n'ait la sienne. Les vicaires généraux et les membres du chapitre métropolitain ne sont pas plus épargnés que d'autres, dans certains racontars de quelques jeunes polissons en soutane qui concluent à demi voix que l'état ecclésiastique philosophiquement envisagé n'est pas plus difficile à exercer qu'un autre, attendu que les droits qu'il donne sont réels, tandis que les devoirs ne sont bien souvent que des apparences. Hâtons-nous de dire cependant que dans ces institutions d'un autre âge où l'on s'attache à former des adversaires du présent et surtout de l'avenir, il se forme un courant avec l'énergie duquel il faudra nécessairement compter. L'intelligence, mise sous les pieds du préjugé, s'insurge et réclame ses droits ; la bonne foi réclame aussi, de son côté, sa place au grand jour de la publicité ; une révolution intérieure, à laquelle de prochaines circonstances donneront un développement inattendu, se prépare, et il n'est permis à aucun Esprit sérieux de s'en désintéresser.

E. CORDURIÉ.

Appel aux Morts

Il est une œuvre sérieuse entre toutes parce qu'elle est à la fois susceptible d'être exercée par tous et consolante au suprême degré. C'est l'appel que tous les hommes sans exception peuvent adresser aux morts, soit journellement, soit à des époques plus ou moins éloignées, soit à des jours divisés entre eux par des périodes plus ou moins égales. Il ne peut s'agir ici d'une œuvre dogmatiquement réglée, mais bien d'un acte libre de la volonté de chacun. En Spiritisme il faut éviter soigneusement tout ce qui pourrait ressembler à une coercition quelconque, car la liberté la plus complète doit régner dans les actes que l'on croit devoir accomplir.

S'il est conseillé de faire appel aux morts, chose dont la nécessité ne saurait être révoquée en doute par aucun spirite sérieux, il faut néanmoins que latitude entière soit laissée à tous de pratiquer cette œuvre de charité selon leurs tendances et leur volonté. D'aucuns aiment à travailler seuls dans le vaste champ de l'inconnu ; quelques uns, par leur position même, se trouvent dans l'obligation d'agir ainsi ; d'autres aiment les réunions afin de faire un faisceau assez important de toutes les pensées qui y naissent, de toutes les pensées des Esprits de l'espace qui vers elles convergent. Tout est bon pourvu que les cœurs soient purs et que les sentiments fraternels dominent.

Le souvenir sincère par la prière du cœur est le plus touchant et le plus puissant appel que l'on puisse faire aux morts. On se souvient naturellement de ceux qu'on a connus, mais aussi bien souvent viennent s'abattre sur ce souvenir des pensées d'antagonisme et de

haine que la séparation n'a pas toujours le don d'anéantir. Souvent même, aux yeux de certains matérialistes, l'affection passée se trouve brisée sans retour par le fait de la mort corporelle de leurs chers disparus. Que peuvent-ils penser des êtres qu'ils ne voient plus auprès d'eux ? Rien. Le néant, la disparition éternelle et complète ! Ce serait folie pour eux que de tenter de rattacher les fils d'une existence éteinte à une existence hypothétique que leur raison condamne. Mais fort heureusement pour cette pauvre humanité, pauvre encore parce qu'elle ne sait pas s'assimiler les richesses nombreuses qui lui tombent sous la main, ce qui passe pour folie chez les uns est sagesse suprême pour d'autres; ce que les premiers considèrent comme un mensonge d'une absurdité extrême, les seconds le portent à l'égal d'une vérité absolue, d'un axiome mathématique dans l'ordre logique et moral de l'humanité tout entière.

Pour les hommes, croire que les morts sont partis sans retour, c'est poser en principe que eux-mêmes partiront sans retour, sans aucun espoir d'une vie nouvelle, sans souvenir aucun du passé, qu'ils mourront irrévocablement à tout ce qu'ils ont aimé dans l'ordre matériel ou dans l'ordre moral, aussi bien qu'en ce qui touche les efforts intellectuels par eux tentés dans ce court espace de temps qu'on nomme la vie terrestre. Ténèbres avant, ténèbres après; néant avant l'existence terrestre, néant après; voilà les deux propositions qu'on offre à l'humanité comme dernière raison de toutes choses. C'est ainsi que deux écoles ennemies et également aveugles nous présentent l'origine et la fin. D'après toutes deux l'intelligence humaine, l'âme, si l'on veut, car une âme sans intelligence ne saurait être une âme complète, même au point de vue humain; l'âme n'existait pas par elle-même avant la création du corps. Donc ténèbres de ce côté, ténèbres opaques à la source de l'âme humaine: il suffit d'un caprice humain pour donner naissance à une âme! Quelle sera la fin de cette âme ainsi créée par le caprice ou la volonté droite de deux êtres humains? Le néant, d'après l'idée matérialiste; la souffrance éternelle ou le bonheur éternel, selon l'idée pseudo-chrétienne qui admet une justice extrême sans ménagements.

Il est inutile de dire que, selon nous, il vaudrait mieux mourir pour toujours, rester éternellement dans une insensibilité complète, que de vivre toujours dans d'intolérables tortures qui ne doivent pas avoir de fin. Ceci a été souvent noté ailleurs, et la raison la plus élémentaire sait faire justice de l'une autant que de l'autre de ces deux aberrations. S'il est vrai de dire que les hommes, au fur et à mesure que de nouvelles lumières leur arrivent, et avec le secours de leurs inspireurs de l'espace, peuvent lever par degrés le voile qui recouvre leur avenir d'outre-tombe, il faut dire aussi que les croyances absolutistes du passé sont fausses pour la plus grande part,

et que les croyances néantistes du présent ne peuvent pas se tenir debout à la clarté féconde du jour spirite.

Le matérialisme intolérant de l'époque actuelle dont nul homme raisonnable ne peut nier l'existence, ne tend à rien moins qu'à substituer son autorité usurpée à une autre autorité usurpée aussi, car le matérialisme se croit pour le moins aussi infaillible que l'obscurantisme. Le spiritisme seul, comme étant une doctrine de raison, n'admet aucune infaillibilité, pas même la sienne. Les spirites, instruits par les phénomènes que tant de gens ont admirés, puis méprisés du moins en apparence, instruits surtout par le grand travail des communications écrites et de l'intuition divine, ont réagi de toutes leurs forces contre les efforts concentrés de l'incrédulité et de la crédulité apparente ou réelle aux préjugés ayant cours. Avec l'aide des leurs invisibles soutiens, ils ont lutté par la pensée vigoureuse et saine contre cette pensée atrophiante du néant, contre cette pensée désespérante et blasphématoire d'une torture éternelle, inexplicable, inouïe ! Ils ont compris que ceux qu'on leur disait être damnés pouvaient encore leur donner de bons conseils et qu'ils pourraient eux-mêmes leur venir en aide par leurs prières et leurs pensées charitables.

Tout cela est dans la nature quoi qu'en puissent dire les exclusivistes de l'enfer; tout cela est dans la pensée divine. Les âmes justes le savaient, mais il fallait à cette pensée salutaire entre toutes la sanction d'un fait. Ce fait s'est produit dans les communications spirites: ce fait de nature à ouvrir les yeux les plus frappés d'aveuglement a eu, a et aura encore son jour. Une longue carrière s'ouvre devant lui; et, en présence de ce que ce fait primordial saura produire dans ses variétés infinies, nul ne pourra rester aveugle. Mais ceci n'a jamais pu être et ne saurait jamais être qu'un prélude; ce ne sont pas les sens matériels qu'il faut surtout frapper, c'est l'âme, c'est le cœur de l'incarné pris dans sa plus pure acception. Il faut que l'âme incarnée aille au devant des âmes désincarnées comme celles-ci vont au devant d'elle. C'est pour cela qu'il est nécessaire de faire appel aux morts.

On ne tient bien que les personnes que l'on tient par le cœur; il faut savoir se donner spiritement aux autres pour pouvoir mériter une juste réciprocité. C'est l'application de la loi divine de charité universelle, de la loi de solidarité, aux prescriptions de laquelle le plus grand nombre cherche encore à se soustraire. Afin de faire cesser dans une certaine mesure l'état de choses que commande un égoïsme mal entendu, il faut que les vivants fassent appel aux morts. Outre que cet appel est à l'égard de ceux-ci un acte de charité fraternelle, il produit pour ceux qui le font les plus excellents effets et entre autres, toujours dans une certaine mesure, l'extinction de l'égoïsme. Qui donc n'a jamais eu à souffrir de l'égoïsme? Qui donc

n'a jamais été la victime de ce fléau des humanités arriérées ? L'égoïsme des uns fait souvent bien certainement le malheur des autres ; mais ce malheur est facilement réparable, d'autant plus qu'il constitue le paiement d'une dette, une expiation toujours méritée. Ce qu'on souffre par l'égoïsme des autres est un bienfait dont on ne tarde pas à connaître la valeur pour peu qu'on soit clairvoyant et résigné. La résignation suit naturellement et nécessairement la clairvoyance, car ce n'est pas peu de chose que de savoir pourquoi on souffre, et c'est à l'école des morts que cela s'apprend.

Mais si l'égoïsme d'autrui ne peut causer à ceux qui en sont les victimes qu'une douleur relativement passagère, que la résignation adoucit toujours si elle ne la guérit pas, en est-il de même de l'égoïsme qui s'attache comme un vice à la personne ? L'égoïste est en proie à des tortures qui n'affligent point celles de ses victimes qui ont su puiser leurs consolations à la source divine où les morts trouvent la vie et tous les vrais bonheurs qui la suivent. Ceux-ci acquittent presque avec joie une dette de l'acquiescement de laquelle ils connaissent toute l'importance, tandis que l'autre s'endette moralement de plus en plus. Plus il s'enrichit sous le rapport pécuniaire, plus il s'appauvrit au moral, si l'injustice ou même une trop forte dose d'égoïsme accompagne son action.

Ceux qui souffrent de l'égoïsme d'autrui marchent à grands pas vers la délivrance, tandis que les égoïstes se forgent comme à plaisir les lourdes chaînes d'un futur esclavage. L'école des morts est bonne, et ceux qui la dédaignent seraient bien coupables envers eux-mêmes s'ils agissaient avec connaissance de cause. Ce qu'ils ne font pas, c'est aux spirites à le faire ; c'est à eux de suppléer auprès de ceux qui ont corporellement quitté la terre, les amis et les proches qui les oublient ou qui ne sont pas soutenus par la connaissance du spiritisme rationnel. Deux choses sont proposées à cet effet que nous appellerons deux œuvres : l'œuvre des morts de la semaine et l'œuvre des Esprits souffrants. Nous les examinerons l'une et l'autre.

E. C.

COMMUNICATIONS D'OUTRE-TOMBE

Groupe spirite Henri Lebreton du Mans.

Séance du 10 Juin 1880.

Présents, M. Hubert (demeurant à Bernay), MM. Cornilleau, Contreau, Niepceron, Rondeau, Bouteloup, Lebreton, M^{mes} Malherbe, Goutard, Niepceron, Blavette, Lebreton.

L'Esprit de notre ami Blanche, se manifesta, il vint nous demander par la table, si nous lui avions préparé ce qu'il nous avait demandé (c'est une draperie légère dont il veut s'envelopper devant

nous dans les séances de matérialisation). Sur notre réponse négative, il nous fit des reproches et dit : tant pis pour vous.

Il nous dit ensuite : le temps est pourtant très-favorable ce soir pour une matérialisation, notre ami Almir est en mission ; enfin pour vous prouver mon dévouement, je vais prier Volliatte de m'être favorable et de vouloir bien m'aider, attendez un peu.

Au bout de quelques instants le guide Volliatte se présenta et nous annonça, que sur la prière de Blanche il consentait à nous prêter son concours pour une matérialisation sans dessin.

La chaîne des mains fut formée, la lumière fut éteinte.

Après quelques instants, des coups furent frappés dans plusieurs endroits différents, des lueurs commencèrent à parcourir l'appartement, la sonnette fut agitée, vivement et visiblement ; une main lumineuse se promena dans toutes les directions, frappant la fenêtre, le plafond, les tableaux, enlevant et éclairant le chandelier, puis, plusieurs mains se joignirent et se quittèrent alternativement, l'Esprit donna une poignée de main à M. Hubert, spirite étranger à notre ville, à MM. Cornilleau, Contreau, Niepceron, M^{mes} Blavette, Niepceron, etc.

La sonnette et le chandelier furent placés dans les mains de M. Hubert et lui furent ensuite repris par l'Esprit.

Notre ami désincarné se mit à écrire, il éclaira vivement son papier ; sa main parfaitement formée fut visible à tous.

Passant ensuite derrière M^{me} Niepceron, il se mit à respirer bruyamment, puis, il parla, non plus indistinctement comme la première fois, mais franchement, répondant à nos questions et souvent même à nos pensées.

Il se mit à ouvrir et fermer un outil et s'adressant à M. Contreau, il lui dit : Voilà le sécateur qu'un Esprit t'avait dérobé il y a deux mois (le sécateur avait en effet disparu instantanément d'une manière toute surnaturelle et les Esprits avaient promis de le rendre), je t'avais promis de te le rapporter, le voilà ; après l'avoir ouvert et fermé plusieurs fois, l'ami Blanche passa une branche dans un piton placé au milieu du plafond, ferma le sécateur, l'éclaira pour nous le faire voir et dit à M. Contreau : Le voilà ton sécateur ; il est au clou, tu le prendras quand tu voudras.

Ce fut pendant une heure un échange de paroles affectueuses entre nous et l'Esprit qui nous assura n'avoir jamais éprouvé sur la terre, un bonheur aussi grand que celui de pouvoir ainsi parler avec nous.

Plus il parlait, plus sa voix devenait douce et sa parole facile. Il nous dit entre autres choses, qu'il n'était point morose, qu'il aimait la gaieté, mais qu'il ne donnait jamais que de bons conseils, qu'il ne voudrait jamais faire de mal à personne et qu'il aimait les bons

cœurs ; pour preuve, ajouta-t-il, j'ai écrit sur votre cahier : « les bons cœurs sont les bons enfants » (chose qui se trouva exacte).

Il est impossible de relater toutes les expressions de l'ami Blanche qui parla et répondit suivant les incidents amenés par la conversation.

Après nous avoir demandé si nous étions satisfaits, l'Esprit nous donna le bonsoir et se retira,

Le Mans le 14 Juin 1880, Ernestine f^{me} Lebreton.

L. CORNILLEAU.
Florence BLAVETTE.
NIEPCERON.
Femme NIEPCERON.
Femme GOUTARD.

E. CONTREAU.
BOUTELOUP.
Femme BOUTELOUP.
Vve MALHERBE.

Pour les membres absents ou malades.

Henri LEBRETON.

—
*Communication obtenue par l'écriture le 13 Juin 1880, médium
Ernestine Lebreton.*

Mes amis, aimez-vous les uns les autres, l'amour et la fraternité sont les plus puissants leviers de la régénération sociale, du progrès de l'humanité. Pourquoi toujours des haines, des discussions, des divisions ; n'êtes-vous pas, ne sommes-nous pas tous enfants d'un même père, animés de l'étincelle divine, sortant d'un foyer, dont l'amour et la mansuétude sont les principaux aliments. Pourquoi sans cesse faire tourner au mal, ce qui devrait amener les meilleurs résultats. Chacun s'aime et s'inquiète peu des autres, les questions de réformes tendant à amener un soulagement qui ne vous touche pas, par quelque point, vous trouvent indifférents. Chacun dit : on fait ceci, cela ne me fait rien, oh si on avait fait de telle manière, cela ferait bien mieux mon affaire. Et toujours le moi égoïste se place en avant, et chacun pensant et agissant ainsi, il est facile de juger du progrès.

L'égoïsme perce partout, celui qui parle le plus de son amour et de son dévouement pour les hommes se trouve bien trop au-dessus du commun des mortels, pour s'en croire le frère ; le plus souvent, il est triste à nous de le constater, son zèle prend sa source dans une ambition à satisfaire, dans un désir immodéré de faire du bruit autour de sa personne. Oh mes amis, que de misères, quand donc doucement convaincus, les hommes unissant leurs mains, s'assièrent-ils, sous l'œil du père éternel, au banquet régénérateur de la fraternité. Bonsoir.

JÉRÔME DE PRAGUE.

UNION SPIRITUALISTE — CONFÉRENCES.

La Conférence du 27 Juin a été donnée à Herstal par M. Henroteau qui avait pris à tâche de développer l'absurdité de cet axiome si répandu : Je fais comme fit mon père — Je veux faire comme mes parents ont toujours fait — Un public nombreux parmi lequel nous avons vu un bon nombre de *non-spirites* a écouté l'orateur pendant une heure et quart et nous espérons que plus d'une réflexion aura surgi à la suite de cette séance qui, commencée par la prière et finie de même, a été suivie d'une collecte pour les pauvres de la localité. La Conférence suivante a été donnée à Liège par M. Quéréns et le dimanche suivant il s'est de nouveau fait entendre à Poulseur. L'œuvre des conférences est en bon chemin, aidons-y par tous les moyens : *Licht mehr licht*, c'est notre devise.

L'Assemblée Générale de la même Société a, dans la séance de ce même jour, voté à l'unanimité moins deux voix — l'exclusion de M*** F. un de ses membres, ex-membre de son comité, lequel accusé de se faire payer ses opérations médianimiques et invité à venir se disculper devant la Commission, a considéré cette invitation comme non-venue et n'y a pas donné suite.

Nous applaudissons à cette excellente mesure et nous engageons nos amis à l'imiter à l'occasion ; il ne faut pas que les loups se glissent dans la bergerie, et celui qui oublie son devoir à ce point n'est pas digne du nom de spirite.

AVIS

Dans quelques jours nous expédierons les livres de prières demandés. — Nous prions nos frères de nous en envoyer le prix le plus tôt possible, ayant à régler nos comptes avec l'imprimeur et le relieur.

L. R.

La lettre du *Follet de Montrésor*, nous étant parvenue trop tard, nous sommes forcé de remettre sa publication au prochain numéro.

PROPAGANDE SPIRITE.

Reçu d'un frère de Jumet, la somme de 2 fr.

id. de M. Giraud, à Valence, 5 fr.